



PROJET STRUCTURÉ

De l'idée au projet

Vous avez une idée d'action pour votre association, mais pas encore de projet écrit. Nous vous aidons à en faire un projet structuré, prêt à rencontrer un appel à projets. Entièrement en ligne, en trois semaines.

Présentation de l'offre

Pourquoi cette étape

Un financeur ne soutient pas une idée : il soutient un projet décrit, daté et chiffré. Constat, public, objectifs, actions, calendrier, budget, indicateurs : ce sont les rubriques de tout dossier de demande de subvention.

Lorsqu'un appel à projets paraît, il reste souvent quelques semaines avant la clôture. C'est trop court pour construire le projet et rédiger le dossier en même temps. Le Projet structuré fait ce travail en amont, à votre rythme, pour que votre association soit prête le jour où l'appel sort.

Une étape de votre parcours avec CARAÏBES PROJETS

Le Projet structuré prend place entre deux offres que vous connaissez peut-être déjà. Chacune a un rôle précis, et aucune ne fait le travail de l'autre.



De l'idée au dossier de demande de subvention, le parcours complet vous revient au prix du seul Dossier express : les 290 € du Projet structuré sont intégralement déduits du Dossier express commandé dans les six mois qui suivent la remise de votre fiche projet.

Chaque étape se commande aussi seule. Votre projet est déjà écrit ? Le Dossier express suffit. L'appel qui vous correspond n'est pas encore paru ? Votre fiche projet vous attendra.

Ce que vous recevez

Une fiche projet de quatre à six pages, écrite à partir de vos réponses et construite sur les rubriques que demandent la plupart des financeurs, à commencer par le formulaire CERFA 12156*06 de demande de subvention.

1 Intitulé du projet

2 Constat et besoins

3 Public visé

4 Objectifs

5 Actions

6 Calendrier et lieux

7 Moyens humains

8 Partenaires

9 Budget prévisionnel en grandes masses

10 Indicateurs d'évaluation

Et deux compléments

- *Votre projet en cinq lignes* : une présentation courte, à reprendre dans un courriel à un financeur, à votre commune ou à une entreprise partenaire.
- *Les pistes de financement* : deux ou trois appels ou financeurs compatibles avec votre projet, repérés par notre veille Radar Financement.

Comment cela se passe

Tout se fait en ligne, sans rendez-vous. Vous répondez quand vous le pouvez, par écrit ou en dictant vos réponses.

- 1 **Le questionnaire « L'intention »**. Vous nous dites ce que vous avez constaté, pour qui vous voulez agir et pourquoi votre association est la mieux placée pour le faire. Y répondre est gratuit et ne vous engage à rien : à partir de vos réponses, nous vous adressons le devis. Une fois l'acompte reçu, nous vous renvoyons votre *phrase projet* : deux lignes qui disent ce que le projet change, pour qui et comment.
- 2 **Le questionnaire « Les actions et les moyens »**. Il reprend notre première version de la fiche, rubrique par rubrique. Vous validez ou vous corrigez : vous ne partez jamais d'une page blanche.
- 3 **La remise**. Vous recevez la fiche projet et les pistes de financement, avec un court questionnaire « La suite » pour nous indiquer vos dernières corrections (un tour de corrections est inclus) et la piste qui vous intéresse.

Chaque questionnaire se renvoie sous sept jours : c'est ce qui permet de tenir les trois semaines. Une question en cours de route ? Écrivez-nous [par courriel](#) ou [sur WhatsApp](#).

Le tarif

Forfait	290 €, pour passer d'une idée à un projet structuré.
Acompte	50 % à la commande, soit 145 €. Le solde est réglé à la remise de la fiche projet.
Déduction	290 € déduits en totalité d'un Dossier express commandé dans les six mois suivant la remise. Il vous revient alors à 500 € au lieu de 790 €.
Durée	Trois semaines environ à compter de l'acompte, selon vos délais de réponse.
TVA	Non applicable, article 293 B du code général des impôts.

Qui peut financer cette étape

L'association elle-même, bien sûr. Mais aussi la commune ou l'intercommunalité, qui peut prendre en charge le Projet structuré d'une ou de plusieurs associations de son territoire, ou encore une entreprise partenaire de votre association. Nous établissons le devis au nom de celui qui règle.

Ce que cette offre n'est pas

- Elle ne remplace pas le dossier de demande de subvention : elle le prépare.
- Elle ne garantit pas l'obtention d'un financement.
- Elle ne fait pas le projet à votre place : nous l'écrivons avec vous, à partir de vos réponses, et il reste celui de votre association.

Pour commencer

Vous n'avez pas encore fait votre diagnostic gratuit ? [Commencez par là.](#)

Votre idée vous paraît déjà claire ? [Répondez au questionnaire « L'intention »](#). C'est gratuit et sans engagement : nous vous adressons ensuite le devis.

Une question ? Écrivez-nous [par courriel](#) ou [sur WhatsApp](#).

CARAÏBES PROJETS | Ken DERVILLE | 16, rue des Romarins, 97160 Le Moule

wa.me/590690459500

info@caribesprojets.fr

www.caribesprojets.fr